

PROPOSITION D'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE ATLANPOLE

Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu la note de présentation et le courrier de demande d'adhésion d'Atlanpole joints à la présente délibération.

***Considérant** qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver l'adhésion au syndicat mixte Atlanpole, telle qu'elle lui a été présentée ;*

Délibère

Article 1^{er}

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	28
Nombre d'abstentions	:	0
Nombre de votes pour	:	28
Nombre de votes contre	:	0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel

A champs sur Marne, le 14 décembre 2021



NOTE ADHESION AU SYNDICAT MIXTE ATLANPOLE

Contexte :

L'université Gustave Eiffel est depuis de nombreuses années utilisatrice des services du syndicat mixte Atlanpole, qui a accompagné le développement de 3 startups issues des laboratoires Nantais de l'Université : Logiroad, Ecotropy et Nav4You. Un nouveau projet est actuellement à l'étude, avec le soutien des équipes d'Atlanpole.

Atlanpole est un acteur majeur de la filière d'innovation en Pays de la Loire, au croisement entre établissements de recherche, pôles de compétitivité et structures de transfert. Il anime une communauté de plus de 500 entreprises et partenaires publics, au travers de programmes récurrents d'accélération de projets d'innovation, sur les thématiques fortes de la région des Pays de la Loire : santé, manufacturing, eco-innovation.

Le syndicat mixte nous propose de rejoindre sa gouvernance, en devenant membre, au sein du collège des grandes écoles et établissements publics de recherche qui regroupera Centrale Nantes, ONIRIS, l'ENSM, l'IMT-A et l'Université Gustave Eiffel. Le principe d'une participation annuelle tournante au bureau du Syndicat Mixte est retenu, nous devrions en assurer la représentation en 2024, l'ensemble des membres du collège participant aux travaux du CA. La contribution annuelle au fonctionnement du Syndicat Mixte est de 4000 euros.

Cette participation à la gouvernance d'Atlanpole renforcera la reconnaissance de l'Université comme un acteur important de l'éco-système de l'innovation en Pays de la Loire. Notre place au sein du CA nous permettra en particulier d'influer sur les grandes orientations thématiques soutenues par Atlanpole, et donc de promouvoir les ambitions de l'Université. C'est aussi un nouvel espace de rencontre et d'échange avec les collectivités territoriales de la région qui sont des partenaires essentiels à la mise en œuvre de notre feuille de route et au déploiement de la fabrique de la ville durable.

Délibération sur:

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur l'adhésion au syndicat mixte Atlanpole tel qu'il lui a été présenté.

Documents joints:

Rapport annuel d'activité d'Atlanpole 2020

Courrier de demande d'adhésion

Proposition des nouveaux statuts d'Atlanpole validés par le CA d'Atlanpole

UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL
5 Boulevard Descartes
CHAMPS SUR MARNE
77457 MARNE LA VALLEE Cedex 2

Monsieur Jean-François BALDUCCHI
Délégué général d'Atlanpole
Château de la Chantrerie
44300 NANTES

À Bouguenais, le 04 novembre 2021

Objet : Lettre d'intention
Référence : VP3/TTE/EP/HV/21_10
Affaire suivie par : TTE

Monsieur,

Dans la continuité de nos échanges, nous vous confirmons notre volonté d'adhérer au syndicat mixte d'Atlanpole.

Votre structure porte la technopole du bassin économique et universitaire Nantes – Saint-Nazaire – la Roche-sur-Yon. Il a pour mission, entre autres, l'ingénierie de l'innovation, le développement d'entreprises innovantes, l'animation et la communication dans une logique de développement des synergies entre l'industrie et la recherche.

Depuis 10 ans, notre établissement (LCPC puis IFSTTAR puis désormais Université Gustave Eiffel) collabore avec Atlanpole pour la création et le suivi de start-up à l'instar de Logiroad, Ecotropy et plus récemment la start-up NAV4YOU. Cette adhésion serait donc la suite logique de notre collaboration.

Nous vous remercions donc de bien vouloir prendre en considération notre demande d'intégration au collège « grandes écoles et autres établissements publics d'enseignements supérieurs et de recherche ».

Afin d'entériner notre adhésion, merci de nous adresser une proposition de modification de statuts du syndicat mixte, que nous proposerons lors de notre conseil d'administration le 09 décembre 2021.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Gilles Rousel

